



PRÉFET DU NORD

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 09/03/2023

PÊCHE

Plan d'accompagnement individualisé
des pêcheurs de Dunkerque

La Voix du Nord a fait paraître le 6 mars 2023 un article intitulé « *Pourquoi les pêcheurs dunkerquois sont les grands oubliés du plan de sortie de flotte* ». A la suite de cet article, le préfet du Nord souhaite apporter les précisions suivantes.

L'article indique que trois demandes de plan d'accompagnement individualisé (PAI) ont été formulées pour le port de Dunkerque. Ce sont seulement deux navires immatriculés à Dunkerque qui ont déposé un dossier de demande. Parmi ces deux navires, un a été retenu, l'autre a été déclaré inéligible au regard de l'arrêté établi conjointement avec les organisations représentatives de la profession. En effet, ce dernier ne respectait pas la condition selon laquelle il faut avoir mené des activités de pêche en mer pendant au moins 90 jours par an au cours des deux dernières années précédant l'année de la date de présentation de la demande d'aide (condition dite des deux fois 90 jours).

Le préfet du nord souhaite par ailleurs rappeler que le PAI a été établi pour répondre aux conséquences du Brexit. Il est donc sans lien avec la pêche électrique hollandaise, par ailleurs interdite depuis juillet 2021.

Enfin, les aides aux entreprises dites en difficulté sont particulièrement encadrées par le droit de l'Union européenne pour ne pas fausser la concurrence au sein du marché unique. Ainsi, les entreprises concernées peuvent bénéficier d'aides de sauvetage sous la forme de crédits garantis ou de crédits, ou encore d'aides à la restructuration. Le PAI n'entre pas dans cette catégorie d'aides. Les services du préfet du nord, via le comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises (CODEFI), ont vocation à apporter leur soutien à ces entreprises en difficulté.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/
prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)